stupeur, Gargantua la saisit délicatement entre le pouce et l'index comme une prise de tabac, lui fait faire le plongeon dans un bain d'huile, ouvre la bouche et avale, sans même y mettre les dents, la pauvre bête qui va s'engloutir dans des profondeurs inconnues, où elle retrouvera le matou, pour jouer à cache-cache. Et vous croyez que c'est fini ! Ah ! bien oui ! Grandgousier devore treize œufs supplémentaires, le dernier avec sa coquille. Il n'est pas encore satisfait, et réclame une boîte de sardines, mais le maître de la maison la lui refuse impitoyablement. Pourquoi ? Quand on prend du galon... je veux dire du chat et de la souris...

Gargantua a consommé ce repas, à jamais mémorable, dans une tenue parfaite et en vrai gentleman. Il avait une serviette des plus blanches et ses victimes étaient disposées sur des plats de la porcelaine la plus fine. Qu'on vienne dire ensuite qu'il n'est conduit comme un glouton sans principes. Un docteur de Douvres assistait à cette singulière séance de *gastrochattonomie* comparée, et il a, après l'expérience, engagé le Gargantua de Calais pour une séance en Angleterre. Comme pièce à conviction, le docteur a emporté avec lui la tête du Raminagrobis. On le voit, les Calaisiens ont avantageusement remplacé les combats de taureaux et les combats de coqs qui leur manquent, par les combats de chats et des souris contre les Grangousiers ! — et les expériences de transmission de la pensée par les expériences de transmission de la victuaille !

Le crime de Quaedypre. — La femme Verriepe, âgée de 23 ans, entretenait, depuis un certain temps, des relations avec le sieur Léon Roseuw, âgé de 23 ans, ami de son mari, lorsque dimanche dernier, les deux tourtereaux résolurent de se débarrasser de Verriepe, pour ensuite se marier ensemble.

Roseuw invita le mari à aller se promener au village de Wylder, ce qu'il accepta ; là, ils rencontrèrent un nommé Mahieu, compagnon de travail, et burent, ensemble, toute la journée.

En revenant, Verriepe reprocha à Roseuw ses relations avec sa femme; celui-ci et son ami Mahieu l'empoignèrent et après l'avoir étranglé le jetèrent dans une mare d'eau.

Il a été retrouvé ce matin.

Le parquet s'est transporté sur les lieux du crime hier matin.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 5 mai — Augustine Devrynck, rue des Longues-Haies, cour Vreman, 40. — Hortense Vandeerux, rue de Flandre, cour Duthoit, 1. — Paul Bonte, rue de Coligny, 1. — Emile Monnaie, rue de l'Ouest, 107. — Berthe Vanquaethem, rue du Vallon, 18. — Hortense Surmont, ruelle de la Planche-Trouée, cour Léopold-Florin, 24.— Hélène Petit, rue des Longues-Haies, cour Duchant, 2. — Léonie et Elisa Vandendaele, jumelles, rue de Sébastopol, cour Dupire-Salesse, 3. — Maria Raevens, rue Sainte-Elisabeth, 39. — Marguerite Courty, boulevard d'Halluin, maisons Jules Poliet.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 5 mai. — Louis Lasou, 5 mois, rue du Pile, cour Jules Desmet, 1 — Julia Vandelin, 30 ans, ruelle, rue de Fort, 26. — Andrienne, présente sans vie, rue de Lannoy, 54 bis.

Etat-Civil de Neuville-en-Ferrain. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 au 25 avril. — Henri Levengle, Forgette. — Charles-Louis Lanneau, Durmont. — J.-Bte Vanhoutte, Vieille Motte. — Albert Piccavet, Vieille-Motte. — Germompre, Bas-Quartier.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 18 au 25 avril — Henri Deconck, 29 ans, bûcheron et Marie-Louise Eggermont, 21 ans, servante.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 18 au 25 avril.—N. Quivion, mort-né, Beilly. — Suzanne Honnion, 6 mois, Place.

Etat-civil de Bousbecque.—DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 au 26 avril. — Jeanne Dhalluin, les Bois. — Agnès Mareneux, la Basse-Ville. — Emile Plantefève, la Place.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 19 au 26 avril. — Néant.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 19 au 26 avril. — Hortense Meurisse, 6 mois, la Basse-Ville.— Rosalie D'Halluin, 75 ans, épouse de Casimir Ouset, la Basse-Ville.

Etat-civil de Bondues. — NAISSANCES du 19 au 25 avril. — Néant.

MARIAGES du 19 au 25 avril. — Néant.

DÉCÈS du 19 au 25 avril. — Néant.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille MILLESCAMPS, qui, par oubli, auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Julie-Mélanie VANALUIN, veuve de Monsieur Carlos MILLESCAMPS, décédés à Roubaix, le 4 mai 1885, à l'âge de 89 ans et 9 mois, administrés des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 6 mai 1885, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures 1/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 7 courant, à neuf heures 1/2, en l'église de Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fort, 26.

Les amis et connaissances de la famille VINCENT-LEFEBVRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-François-Joseph VINCENT, veuf de Dame Julie-Anastasie GRAVE, décédé à Lille, le 5 mai 1885, à l'âge de 71 ans et 4 mois, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 8 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Lille. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Bassée.

L'Obit du Mois sera célébré le lundi 15 juin 1885, à 9 heures, en la même église.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Wattrelos, le jeudi 7 mai 1885, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Isidore-Joseph LEROY, ancien clerc paroissial, époux de Dame Josephine PLANTIN, décédé à Wattrelos, le 10 avril 1885, à l'âge de 64 ans et 4 mois, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIES ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

A la Chambre. — La séance d'hier s'est ouverte par une communication du chef du cabinet, qui a lu à la Chambre un message royal adressé au conseil des ministres pour le prier de remercier l'Assemblée de son vote récent au sujet de la souveraineté du Congo.

« *Au conseil des ministres.*

» Messieurs,

» Les Chambres, en votant à la presque unanimité la résolution que vous leur avez soumise, se sont montrées convaincues qu'en même temps que je poursuivais, dans l'intérêt général, l'œuvre internationale africaine, j'avais à cœur de servir le pays, de contribuer à augmenter sa richesse et de grandir sa réputation dans le monde.

» Je viens vous demander de remercier en mon nom les Chambres de la marque de haute confiance qu'elles m'ont donnée.

» Je vous prie aussi de recevoir pour vous-mêmes l'expression de ma très sincère reconnaissance.

» Croyez-moi, messieurs, votre très affectionné,

» (Signé) LEOPOLD.

» Bruxelles, le 1er mai 1885. »

Le conseil municipal de Londres à Bruxelles. — Le lord-maire de Londres et les membres de la municipalité chargés de remettre une adresse de félicitations au Roi, ont été reçus à onze heures au Palais.

La députation de la corporation de Londres se composait, en dehors de l'alderman sir T. Dakin, de l'alderman De Keyser, qui avait proposé la remise de l'adresse; de l'alderman et sheriff Whitehead et du sheriff G. Faudel Philipps — lesquels avaient assisté à l'ouverture de l'Exposition d'Anvers; — du lord-maire, sir E. Fewsil, membre du Parlement; du recorder sir T. Chambers, membre du Parlement; du clerc de la City, sir J.-B Monckton; de M. le député Bedford, qui, selon le règlement, a appuyé l'adresse, et du chief *commoner*, M. E. Dresser Rogers.

Ces messieurs avaient mis les costumes des grands jours de cérémonies, le lord-maire, en robe rouge, perruque blanche, accompagné de deux massiers.

Au palais, la députation a été reçue par le roi. Une adresse a été lue en anglais, dans le texte voté par la municipalité de Londres. S. M. a répondu par un discours qu'elle a prononcé en anglais.

Ces messieurs se sont rendus ensuite chez M. le ministre d'Angleterre.

A une heure, ils ont été reçus à l'Hôtel-de-Ville par M. Buls, dans son cabinet, et il leur a souhaité la bienvenue.

Le lord-maire a répondu en termes heureux.

Les membres de la municipalité de Londres ont dîné hier soir au palais de Laeken ; le conseil communal leur offre un banquet aujourd'hui.

Anvers. — Le 26e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1859 par la ville d'Anvers a eu lieu le lundi 4 mai. Voici les numéros primés :

N° 47589 remboursable par 25,000 francs.

N° 66547 par 8,000 francs.

N° 51854 par 2,000 francs.

Nos 31897—45252 chacun par 1,000 francs.

Nos 24—12786—14942—15748—19019—24532—34346—56974—68772—69965, chacun par 500 francs.

Nos 2929—18739—27304—29970—30543—40215 50501—55448—64222—66519 chacun par 300 francs.

Nos 7908—9 31—11147—11573—14270—15975—18676—20730—32003—33109—33120—34796—35203 35447—36126—36786—38264—40677—43636—56459—60574—62738—67377—68456—69720, chacun par 200 francs.

FAITS DIVERS

Le mort d'un reporter. — Depuis sept ou huit ans environ, W. Benton émargeait un traitement fantastique à la caisse d'un des grands journaux américains. C'était du reste le roi des reporters, et il savait su faire de sa profession un art véritable. Connaissant sept ou huit langues, semant les dollars de son journal avec une munificence vraiment princière, l'habile homme avait su créer partout des relations précieuses et s'ouvrir les portes les mieux fermées. Tous les moyens d'information lui étaient bons. Il avait une intelligence très ouverte et très prompte, pressentait les événements à l'avance et se trompait rarement dans ses prévisions. Benton aurait pu facilement passer diplomate, de reporter qu'il était. Depuis longtemps il était en rapport avec toutes les notabilités politiques et militaires de l'Europe. Il avait, de plus, assisté à tous les événements importants, et suivi toutes nos guerres, en spectateur consciencieux. Mais il n'avait garde de changer d'état ; il aimait le sien avec passion et s'égayait lui-même des trucs qu'il inventait journellement.

Il avait la bosse du travertissement et se maquillait dans la perfection. Très adroit et très observateur, il jouait ses rôles fantaisistes avec un naturel impayable, et entrait admirablement dans la peau de ces bonshommes. Il ne reculait jamais, c'est ainsi qu'il s'était transformé successivement en tailleur pour le prince Gortschakoff, en marchand de chiffons pour M. de Bismarck, en photographe pour un Congrès, en laquais pour de grands dîners officiels, en croque-mort pour l'enterrement d'une célébrité, et j'avouerai-je... il y a quelques années de cela, (en 67, je crois bien), en Brésilien pour Mlle Schneider.

A la guerre, il avait la bravoure la plus romanesque, et prenait souvent l'uniforme, afin de mieux suivre les opérations. A Wissembourg, rencontrant un officier de tirailleurs algériens qu'il avait beaucoup connu, il se déguisa en turco, poussant la couleur locale jusqu'à se maquiller plus noir que de nature. Le succès qui l'avait favorisé dans toutes ses entreprises lui avait malheureusement donné une confiance aveugle dans sa bonne chance.

Il y a quelque temps, le journaliste américain se trouvait dans une grande ville allemande, à l'époque de la foire. Un dompteur y faisait florès avec six ours qui exécutaient les fantaisies les plus abracadabrantes. Ces animaux étaient si bien dressés, leurs mouvements étaient si réguliers, que l'on ne tarda pas à flairer une supercherie.

Benton partagea cette opinion et tint le pari d'entrer dans la cage avec le dompteur. Cet homme refusa de se prêter à une pareille excentricité, jurant que le reporter serait dévoré et que les ours, mis en appétit par cette pâture de choix, seraient bien capables de continuer leur repas sur leur propriétaire. L'Américain était entêté. Il partit, convaincu d'avoir affaire à un farceur, et se promit d'avoir le dernier mot. A quelques jours de là, il réunit à dîner les journalistes de la ville et les invita à se trouver le lendemain au cirque, au sujet du fameux pari.

Le lendemain donc, en vertu d'un marché conclu avec un gardien de la ménagerie, Benton, déguisé en ours, entra, lui, sixième, dans la cage du dompteur. Ses cinq étranges camarades paraissaient furieusement excités, mais il prit ces démonstrations hostiles pour un luxe de mise en scène. Le public poussa ses cris d'enthousiasme habituels et applaudit à tout rompre. Le malheureux, voulant alors réaliser son projet, se tourna du côté de ses amis, ôta gravement sa tête, sa tête d'ours, bien entendu ! et salua cérémonieusement. Un rire formidable éclata, suivi d'un immense cri d'épouvante. Les ours, en voyant cette tête humaine, venaient de se précipiter sur l'infortuné. Avant que le dompteur eût pu faire un pas pour lui porter secours, le reporter, affreusement mutilé, avait rendu le dernier soupir.

C'est ainsi que mourut le pauvre Benton, et son rédacteur en chef cherche vainement un homme capable de le remplacer.

Une riche veuve du comté de Sussex (Angleterre), vient de mourir en déshéritant ses parents ou alliés. Elle lègue à la Société protectrice des animaux, de Londres, une somme de 250,000 francs; pour l'hôpital d'abreuvoirs pour les bestiaux, 50,000 fr.; au refuge pour les chiens perdus, 25,000 fr. Afin de justifier ces largesses, la testatrice constate « qu'elle n'a jamais eu à se plaindre d'aucun animal, malgré qu'elle n'a, en revanche, rencontré que méchanceté et ingratitude chez la plupart des membres du genre humain, auxquels elle a eu affaire. »

Un tueur de lions. — Il s'appelle Ahmed-ben-Amar. C'est un grand mulâtre, sec, nerveux, à l'œil vif et au geste prompt. Son nom est populaire, dans la province de Constantine, béni par les populations qui entourent Souk-Ahras, et il est très estimé par les Européens. Chacun est fier de lui serrer la main. Ahmed-ben-Amar n'est cependant pas un grand seigneur, la fortune a même été marâtre pour lui; il est vêtu pauvrement, de la gandoura et du burnous; cependant, il jouit d'un grand prestige. C'est un simple brave. Il porte, à sa ceinture, un *tardam*, sorte de pochette en cuir, dans laquelle sont enfermées ses archives, son seul trésor.

Parmi les pièces qui y sont contenues, nous nous bornons à signaler celle qui lui fut donnée, au nom de l'Empereur, par le maréchal de France, gouverneur général de l'Algérie, Pélissier, duc de Malakoff, et consistant en une médaille d'or de 1re classe, « pour avoir souvent exposé sa vie dans sa lutte contre les bêtes féroces et avoir bien mérité de la colonie en tuant 40 lions et 19 panthères, dont il a reçu vingt-trois blessures. » A l'heure qu'il est — mai 1885 — Ahmed-ben-Amar a tué 80 lions et 30 panthères ! Ces chiffres sont suffisamment éloquents. Parmi les tueurs de lions, Ahmed-ben-Amar tient certainement la tête. Ce chasseur est d'une intrépidité inouïe; il ne ruse pas avec les grands félins, il va droit à eux. Voici comment il procède :

Lorsque les Arabes lui ont indiqué la chambre d'un lion ou le repaire d'une panthère, il va se poster aux environs du fort, et il attend qu'il plaise au Seigneur à la grosse Tête ou à la grande Rampeuse de sortir du fourré. Contrairement à ce que pratiquent en général les tueurs de lions, il choisit, de préférence, les nuits obscures, et se place au milieu du sentier ou de la clairière. Lorsqu'il entend la marche du fauve, il s'apprête. Dès que la masse noire de l'animal lui apparaît, il retient sa respiration et le laisse avancer jusqu'à trois ou quatre pas de lui. Il fait alors un appel de la langue, qui immobilise la bête la durée d'une seconde ; Ahmed profite de cet arrêt pour tirer; si le lion roule, le drame est fini; si, au contraire, il n'est que blessé, la lutte terrible s'engage : il livre son bras gauche à la fureur du fauve et le dague avec la main droite.

Pauvre bras gauche ! Il est tout décharné ! D'ailleurs, Ahmed-ben-Amar est couturé de blessures, comme le constatait déjà, en 1863, le maréchal Pélissier. Aujourd'hui, le pauvre diable a à peine la figure humaine. Arabes et Européens le considèrent comme le brave des braves. Ses exploits de grand chasseur ne sont pas les seuls qu'il ait accomplis : pendant la durée de l'insurrection de 1870, il a fait le courrier à travers les lignes ennemies et a rendu de grands services aux soldats français. Ahmed-ben-Amar a chassé longtemps avec un fusil dont la batterie était attachée avec une ficelle ; il possède, aujourd'hui, un vieux fusil qu'un officier lui a légué en mourant.

Statistiques. — Deux chiffres, qui montrent dans quelles proportions considérables et rapides s'est accrue, pendant le siècle qui vient de s'écouler, la population des Etats-Unis d'Amérique :

1780, 3,070,000 habitants ; 1880, 50,156,000 habitants.

Dans l'origine, la république américaine ne comprenait que treize Etats, renfermant sur une superficie de 800,000 mètres carrés ; aujourd'hui, elle se compose de trente-huit Etats et de sept territoires, embrassant 3,110,081 milles carrés, non compris le territoire indien, d'une étendue de 70,600 milles carrés, et le territoire de l'Alaska, qui n'en a pas moins de 720,000.

Le développement du chemin de fer dans les Indes n'est pas en proportion de la grandeur du pays et du nombre de ses habitants. A la fin de 1883, il n'y avait que 10,834 milles anglais de voies ferrées, dont un quart de voies étroites : 65,098,953 voyageurs ont été transportés en 1883 et 58,875,918 en 1882. La recette a été en 1883 de 4,606,900 livres sterling, contre 4,644,00 en 1882. On a expédié, en 1883, 16,999,264 tonnes de marchandises. En 1884, on avait en construction 3,755 milles anglais de chemin de fer.

La loi de Lynch au Dakota. — On mande de Pierre, Dakota, que dans la nuit du 15 au 16 avril, vers deux heures, une trentaine d'individus sont arrivés à la prison de la ville, en ont arraché un nommé James Bell et l'ont pendu au mât de pavillon qui surmonte le tribunal. Bell était accusé d'avoir assassiné, le 4 décembre dernier, un avocat de la localité, M. Forest Swal, établi précédemment à Sterling, Illinois.

Les lyncheurs ont pu facilement pénétrer dans la prison, les serrures des portes et les barres de fer qui étaient censées les protéger ayant cédé à la première poussée. On s'attendait si peu à une attaque de ce genre, que le geôlier et son aide dormaient tranquillement dans leur chambre, où on les a enfermés pendant qu'on leur enlevait leur prisonnier.

Toute l'affaire n'a pas pris plus d'un quart d'heure, et quand, au bout de ce temps, le shérif est arrivé sur le lieu de l'exécution, les lyncheurs se sont dispersés. Le shérif a aussitôt coupé la corde, et des soins empressés ont été prodigués à Bell, qui n'était pas encore mort, mais dont le cœur a bientôt cessé de battre.

Les lyncheurs s'étaient tellement pressés pour accomplir leur sinistre besogne qu'ils n'avaient pas pris le temps de lier les bras de leur victime, et quand ils ont vu arriver le shérif, plusieurs d'entre eux, pour achever plus vite le malheureux Bell, se sont accrochés à ses jambes, qui n'étaient pas à plus de deux pieds au-dessus du sol.

TRIBUNAUX

Un enfant accusateur de son père

La cour d'assises de la Dordogne vient de condamner, aux travaux forcés à perpétuité, deux braconniers, connus déjà comme voleurs, pour avoir volé et assassiné, à Mallegraule, dans le Périgord, un vieux paysan infirme nommé Grandchamps, le 25 août dernier. Constanty et Lafaye, les deux accusés, avaient assommé leur victime avec l'extrémité des canons d'un fusil double. Leur culpabilité n'était pas douteuse, car ils avaient été arrêtés encore nantis d'une partie des billets de banque soustraits chez Grandchamps. Constanty avait, de plus, donné à raccourcir les canons de son fusil, déformés en frappant sur le crâne de sa victime. En outre, tout en pleurant de voir son père et sa mère sur le banc des accusés, le fils de Constanty, un petit garçon de huit ans, dépose qu'il a entendu, tandis qu'on le croyait endormi, son père et Lafaye arrêter d'avance la marche de leur crime, et, après l'avoir accompli, en raconter les détails à leurs femmes. Le président, M. Habasque, fait alors remarquer combien cette scène est navrante, et l'un des jurés s'écrie : « Je crois que nous en savons assez ! »

Me Doursont, l'avocat de Constanty, soulève un incident en demandant à la cour acte des paroles de ce juré et des signes d'adhésion donnés par trois de ses collègues. Les quatre jurés déclarent avoir voulu seulement mettre fin à une scène pénible, mais en aucune façon formuler leur opinion sur le fond de l'affaire.

Comme nous l'avons dit, Constanty et Lafaye ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Leurs femmes ont été acquittées.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Mort de M. Varambon

Paris, 6 mai. — M. Varambon, conseiller à la cour de cassation, ancien sous-secrétaire d'Etat à la justice, est mort hier, à dix heures du soir, d'une albuminurie. Il n'était âgé que de cinquante-quatre ans.

Les négociations avec la Chine

Paris, 6 mai. — Les négociations avec la Chine pour la conclusion du traité de paix n'ont pas encore officiellement commencé. M. Patenôtre étudie le terrain, et c'est seulement lorsque la Chine aura complètement exécuté les conditions de l'armistice et du traité préliminaire, conclu par l'intermédiaire de sir Robert Hart, que l'on entamera la discussion du traité définitif.

La flotille du Tonkin

Paris 6 mai — Le Tonkin vient d'être divisé en régions maritimes, par le général Brière de l'Isle. Cette mesure facilitera la surveillance des nombreux cours d'eau, à nos canonnières, dont la tâche trop générale, était pleine d'inconvénients.

A ce propos, disons que les dernières lettres du Tonkin peignent la flotille comme étant dans un très mauvais état. Les équipages ont fait des prodiges, mais ils se sont surmenés; le matériel n'en peut plus, ayant été mis à des épreuves telles que beaucoup de nos petits bâtiments sont condamnés.

Sans la valeur des équipages, jamais on n'aurait pu accomplir l'écrasante besogne qu'on a faite.

Mort subite

Madrid, 5 mai.— A la Chambre des députés, M. Maxime Canovas, frère du président du conseil des ministres, a été frappé d'une attaque d'apoplexie, après un discours qu'il venait de prononcer.

La séance a été suspendue.

La vaccine du choléra

Madrid, 5 mai. —Un télégramme d'aujourd'hui, de Alcira, province de Valence, dit que le docteur Ferran a administré un vaccin-poison cholérique à deux mille personnes de la ville, où l'on avait signalé quelques cas Toutes ces personnes sont indemnes jusqu'à présent.

Madrid, 5 mai. — Deux élèves du collège de la ville d'Alcira, qui avaient refusé l'inoculation, ont été attaqués, hier, par le choléra; le reste des élèves qui ont été vaccinés sont restés indemnes.

Ce fait a produit une grande sensation dans la ville, où toute la population veut être vaccinée.

L'esclavage au Brésil

Rio-Janeiro, 5 mai. — La majorité de la nouvelle Chambre des députés s'étant opposée au projet du ministère relatif à l'abolition de l'esclavage, dans le Brésil, le ministère Dantas a donné sa démission.

DERNIERE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Une dépêche du général Brière de l'Isle

Paris, 6 mai. — M. le général Brière de l'Isle a envoyé, au ministre de la guerre, une dépêche relative à la retraite des troupes chinoises. Le texte de cette dépêche n'est pas encore connu.

Le secrétaire-général du ministère de la justice

Paris, 6 mai. — M. Forrichon, procureur général à Bourges, serait appelé au ministère de la justice pour y occuper la situation de secrétaire-général.

La paix entre l'Angleterre et la Russie

Londres, 6 mai.—Suivant le *Morning Post*, voici quelles seraient les conditions posées par la Russie pour la reprise des négociations : l'Angleterre n'occuperait pas le port Hamilton et le gouvernement de l'Inde devrait s'engager à ne procurer à l'émir, ni armes, ni munitions.

Le maintien de la paix en Irlande

Londres, 6 mai. — Le bruit court que le gouvernement anglais a l'intention de suspendre la loi irlandaise connue sous le nom de « Irish' Crime's Act » et de la remplacer par « Place préservation Act » ou acte pour le maintien de la paix dont les dispositions sont beaucoup plus bénignes que celles de la loi actuelle.

Paris, 6 mai. — La dépêche du général Brière de l'Isle, datée d'Hanoï, 5 mai, au soir, annonce que l'évacuation continue sur le Fleuve-Rouge, mais lentement.

PROGRAMME DES THÉATRES

EXPOSITION D'ARTS RÉTROSPECTIFS

AU PROFIT DES FORAINS

20, Rue Nain, à ROUBAIX

Dans l'ancien local du CREDIT LYONNAIS

Prix d'entrée : UN FRANC

HIPPODROME ROUBAISIEN. — Jeudi 7 mai 1885. — Bur. à 7 h. 1/2 : rid. à 9 h. 1/4.

TOURNÉES ARTISTIQUES

Par traité exclusif en France et à l'étranger.— M. Emile MARCY, administrateur de la scène de l'Odéon, directeur.

A la demande générale. — Irrévocablement dernière représentation de l'immense succès actuel de la Comédie-Française :

Denise, pièce en 4 actes, de M. Alexandre Dumas fils, représentée pour la première fois à la Comédie-Française, le 19 janvier 1885.

Prix des places : Loges, 4 fr.; Chaises, 3 fr.; Pourtour, 2 fr.; Ires galeries, 1 fr.; 2mes galeries, 50 c.

Pour la location, s'adresser à l'Hippodrome.

GRAND THEATRE DE LILLE. — Grand succès ! Tous les soirs. — Bur. à 6 h. 1/4. — Rid. à 6 h. 3/4.

Le Tour du Monde, pièce féerie en 5 actes et 15 tableaux.

(Le spectacle sera terminé à 11 h. 1/2.) — Nota. On commencera à 6 h. 3/4 afin que les spectateurs puissent profiter des derniers trains.

LE MONITEUR DE LA MODE

Recueil illustré de Littérature, Modes, Travaux de Dames, Ameublement, etc.

Française ou étrangère, Parisienne ou provinciale, toute femme a un conseiller intime, un guide ami, qu'elle consulte avec confiance et auquel elle obéit sans discuter, chaque fois qu'il s'agit du gouvernement de sa petite personne, de l'ordonnancement de sa maison et même de l'éducation de ses bébés.

Elle lui demande des leçons d'élégance, d'économie, de bienséance; des conseils pour ses travaux, des renseignements sur tous les points qui touchent à sa toilette ou qui intéressent sa beauté. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les services qu'il lui rend. Cet ami si précieux, c'est un journal de modes, et, parmi tous, le *Moniteur de la Mode* est celui dont les oracles font loi.

Ses dessins sont confiés aux artistes les plus habiles en ce genre, et dont les noms sont réputés depuis longues années; ses renseignements sont puisés aux sources les plus sûres et toujours donnés en primeur; ses patrons, exécutés sous la direction d'une couturière émérite. Il s'occupe d'ameublement, de travaux intéressants et nouveaux ; sa partie littéraire est due à la collaboration de nos meilleurs auteurs ; une correspondance des plus soignées tient en rapport direct la rédactrice et les abonnées, et l'on peut dire qu'il est impossible de trouver une publication plus complète au point de vue de la famille, et qui puisse, à plus juste titre, s'intituler journal du foyer.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. — Il est édité par ABEL GOUBAUD, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Prix d'abonnement :

Edition simple (sans grav. color.) : Un an, 14 fr.; six mois, 7 fr. 50; trois mois, 4 fr.

Edition avec gravure coloriée : Un an, 26 fr.; six mois, 15 fr.; trois mois, 8 fr.

Nouveaux brevets intéressant l'industrie lainière

163.882. — 25 août 1884, Prevost. — Colle spéciale pour l'apprêt des lainages, des velours d'Utrech et des velours de coton, dite : *colle velouting perfectionnée*.

164.079. — 3 septembre 1884, Ewer, Pick et Majert. — Procédé pour produire des matières colorantes jaunes jusqu'au jaune brun par l'action de l'acide cyanique et ses dérivés sur des amines aromatiques primaires, secondaires ou tertiaires ou sur des diamido-benzophénones tétraalkylisées.

163.112. — 30 juillet 1884, Société Léo Vignon et Cie. — Certificat d'addition au brevet pris le 2 juillet 1884, pour un procédé de fabrication d'une série de matières colorantes applicables à la teinture des étoffes et des fibres textiles.

163.611. — 3 août 1884. Illingworth. — Méthode perfectionnée et appareil pour traiter les fibres, les chiffons et les tissus ou textiles.

163.632. — 4 août 1884, Grison. — Machine à fouler, tendre, mordancer et brillanter les étoffes en général.

163.698. — 11 août 1884, Grosselin père et fils et Petibon, à Sedan. — Nouvelle machine à tremper les tissus pour épaillage chimique.

163.712. — 9 août 1884, Grison. — Procédé et appareil de dégraissage des fils et tissus.

163 819. — 22 août 1884, Hauschel. — Appareil mécanique pour la teinture, carbonisation et séchage de la laine, du coton et autres matières textiles.

164.044. — 2 septembre 1884, Hannart frères. — Machine à apprêter les étoffes.

157 225. — 29 juillet 1884, Crébassa, Calvet et Rogniat. — Certificat d'addition au brevet pris le 25 août 1883, pour un procédé de teinture à froid sur toutes matières végétales ou animales.

163.543.— 29 juillet 1884, Broadbent. — Perfectionnements dans les appareils destinés à filer, boudiner ou tordre les matières textiles.

163,550 — 30 juillet 1884, Eadie.— Perfectionnements dans la construction des curseurs employés dans les métiers pour filer et doubler la laine, le coton, la soie et autres matières fibreuses.

163,596. — 4 août 1884, Dubrule à Tourcoing. — Perfectionnement apporté aux machines à laver la laine et toute autre matière filamenteuse.

163,707. — 9 août 1884, Broadbent et Sykes. — Perfectionnements dans les machines ou appareils pour alimenter de laine ou d'autres substances fibreuses les machines à carder.

163,723 — 13 août 1884. Société alsacienne de constructions mécaniques, à Belfort. — Application nouvelle à la peigneuse du système Hubner.

COMMERCE

Laines

FOURMIES, 6 mai.

Bulletin du mois d'avril 1885

Total du mois : Nombre d'opérations, 1.498 ; Poids, 414 214 k. 80.

Laines peignées : Nombre d'opérations, 810 ; Poids, 155 451 k 60.

Laines filées : Nombre d'opérations, 688 ; Poids, 258 763 k 20.

Il a été fait, dans le courant de ce mois, 792 opérations de Titrage.

Le directeur, ED. GUIDAINE.

Céréales et farines

PARIS, mercredi 6 mai.

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 12 marques. — Tendance ferme.

	5 mai.	6 mai.		5 mai.	6 mai
Disponible.	47 90	48 10	Juillet-août	50 80	50 50
Juin.	48 90	49 10	4 derniers	52 50	52 50

Marque Corbeil ..... 52 ..

Circulation : 5 400.

Blés. — Tendance ferme.

Disponible.	23 30	23 50	Juillet-août	24 25	24 50
Juin....	23 75	23 75	4 derniers.	25 ..	25 ..

Seigles. — Tendance soutenue

Disponible	17 10	17 25	Juillet-août	17 75	17 60
Juin.....	17 40	17 30	4 derniers	18	18 ..

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Co, représenté à Roubaix par M. JULES CAUET.

mardi 5 mai. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK			CHICAGO		
Juin..	55 1/4	Déc....	Juin...	47	Déc....
Juillet	55 3/4	Janvier	Juillet.	47 1/2	Janvier
Août..	56 1/4	Février	Août...	48	Février
Sept..	56 3/4	Mars...	Sept...	48 3/4	Mars...
Octob.	..	Avril	Octobre		Avril...
Nov..	..	Mai	Nov		Mai...

FROMENT

Mai...	99 1/4	Nov...	105	Juin...	88
Juin ..	99 3/4	Déc...	107 1/4	Juillet	90 3/4
Juillet	101 3/4	Janvier		Août..	92 3/4
Août..	102 1/4	Février		Sept.	94 1/4
Sept .	103 1/2	Mars...		Octob.	
Octob.	104 3/4	Avril...		Nov...	

Déc....		Déc....	
Janvier		Janvier	
Février		Février	
Mars...		Mars...	
Avril...		Avril...	
Mai...		Mai...	

NEW-YORK, 5 mai.

APPROVISIONNEMENT VISIBLE :

Blé..	39.400.000 bushels	contre 40.500.000	sem. précéd.
Maïs.	8.400.000 »	» 9.100.000	»

STOCKS A CHICAGO :

Blé..	15.100.000 bushels	contre 15.300.000	sem. précéd.
Maïs.	1.750.000 »	» 1.850.000	»

PARIS, 5 mai

Avoine. — Baisse de 25 à 50 centimes. Les acheteurs sont rares.

Courant	20 50	20 25	Juillet-août	20	19 75
Mai	20 50	20 25	4 derniers	19 ..	18 75
Juin	20 50	20 25			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles Graines ET TOURTEAUX

LILLE, mercredi 6 mai.

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.	TOURT. les 100 k°.
	Comm du jour	O. pr.		
Colza.....	..	60 ..	21 .. 22 ..	18 ... 19 ..
Huile épurée	..	66 ..	.. ..	.. .. ..
Œillette b g	..	.. ..	25 .. 26 ..	18 .. ..
Lin de pays.	..	62 ..	20 .. 21 50	25 .. 26 ..
Lin étranger	..	56 58	18 .. 20 ..	22 50 24 ..
Chanvre....	..	.. ..	15	17 .. ..
Cameline...	..	.. ..	15 .. 17 ..	17 .. 18 ..

Huile épurée pour quinquet, 66 à .. fr. l'hect.

PARIS, mercredi 6 mai

(*Dépêche spéciale*)

Huile de colza. Ferme			Huile de lin. Ferme		
	5 mai	6 mai		5 mai	6 mai.
Courant..	65	64 50	Courant..	57	56 50
Juin....	65 50	65 25	Juin	56 50	56 25
Juill.-août	66 50	66 25	Juill.-août	54 75	55 50
4 derniers	68 25	68 ..	4 derniers	54 .	54 .

PARIS, 5 mai.

Colza. — La baisse fait aujourd'hui de nouveaux progrès sur le rapproché, mais les 4 derniers mois restent bien tenus.

Le courant du mois se traite à 65 fr.

Le livrable en juin, offert à 65 50, n'a d'acheteurs qu'à 65 25.

On fait du Juillet-août à 66 50.

Les 4 derniers mois à 68 25.

Cote établie à 12 h. 1/2